[Text]

• 1540

A military staff committee, made up of the chiefs of staff of the Security Council's five permanent members, was established to direct the armed forces, which all member states agreed to contribute to the UN under article 43 of the charter. There was consensus, however, on nothing else—about how the force would look or act—and hence there could be no force at all. The enforcement provisions of the charter were in fact never used until the Persian Gulf war, and even then only in a limited way. Peacekeeping evolved as an alternative strategy, a relatively mild endeavour that could win widespread support and which was predicated on the consent of the affected parties.

Early UN peacekeeping efforts were limited, unarmed observer missions that were not meant to keep the peace but were rather to assist in the observance of ceasefires and to report upon violations. The first real peacekeepers were the men of the United Nations Emergency Force, a large multinational force, armed but only for self-defence, which set up camp between Arabs and Israelis in the Gaza Strip in the wake of the Suez crisis of 1956.

Canada, of course, played a major part in UNEF. L.B. Pearson won the Nobel Prize primarily for his Suez diplomacy, and the country contributed a substantial contingent of specialist personnel to the force. Canada's support for peacekeeping has been powerful ever since, to the tune of almost 90,000 armed forces personnel and participation in every UN peacekeeping operation, large and small.

The UNEF model was followed in the Congo and in Cyprus in the 1960s, and a number of smaller observer missions were mounted as well. Peacekeeping seemed on the march, but even then was never free of difficulty or controversy. The Congo operation caused serious divisions at the UN, partly because it involved interference in the internal affairs of an independent country. The Cyprus problem lingered on far too long without the peacemaking that was always promised as the concomitant of peacekeeping.

In 1967 UNEF was dismissed from Egypt by President Nasser. The period that followed was one of serious disillusionment with peacekeeping. An unappetizing involvement in two international truce commissions for Vietnam did not help. However, when UNEF was reconstituted in the wake of another Arab-Israeli war in 1973, Canada was again at the ready, although it insisted that certain conditions about financing, lines of authority and clarification of mandate had to be met. The government insists still. The criteria for the acceptance of a mission that are laid out in the 1987 white paper on defence are not very different from those of 1973, but it is fair to say that peacekeeping operations have always been ad hoc chaotic affairs.

[Translation]

Les Nations Unies créèrent un Comité d'État-major, composé des chefs d'État-major des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et lui confièrent la tâche de diriger les forces armées que les États membres avaient accepté de fournir aux Nations Unies en vertu de l'article 43 de la Charte. Toutefois, on ne parvenait cependant pas à s'entendre sur la composition ni sur le rôle de cette force, et les Nations Unies abandonnèrent l'idée de créer une force d'intervention. En fait, on n'avait jamais évoqué les dispositions de la Charte de l'ONU portant sur le recours à la force avant la guerre du Golfe, et encore l'a-t-on fait de façon limitée dans ce dernier cas. Les opérations de maintien de la paix sont devenues une solution de rechange, une intervention relativement anodine pouvant gagner l'appui général et nécessitant le consentement des parties visées.

Au début, les efforts de maintien de la paix des Nations Unies étaient limités. Il s'agissait plutôt de missions d'observation non armées dont le rôle n'était pas vraiment de maintenir la paix, mais plutôt de faire observer les cessez-lefeu et de signaler toute violation. Les premiers véritables gardiens de la paix étaient les membres de la Force d'urgence des Nations Unies, une force multinationale importante, armée uniquement pour se défendre, qui s'est interposée entre les Arabes et les Israéliens dans la Bande de Gaza après la crise de Suez de 1956.

Comme chacun le sait, le Canada a joué un rôle important dans la FUNU. Les efforts diplomatiques déployés par M. L.B. Pearson dans ce contexte lui ont valu le prix Nobel et le Canada a affecté un contigent important de spécialistes à cette force. Depuis lors, l'appui du Canada aux opérations de maintien de la paix est soutenu, notre pays ayant participé à presque toutes les opérations des Nations Unies, petites et grandes, et y ayant affecté près de 90 000 militaires au total.

Le modèle de FUNU a ensuite été utilisé au Congo et à Chypre dans les années 1960, et des missions d'observation plus petites ont également été organisées. Le maintien de la paix semblait sur la bonne voie mais, même à ce moment, les difficultés et la controverse persistaient. L'opération menée au Congo a causé de graves dissentions au sein de l'ONU, en partie parce qu'il y avait ingérence dans les affaires internes d'un pays indépendant. La question chypriote s'est trop éternisée sans que la paix s'instaure malgré la promesse initiale des parties.

En 1967, le Président Nasser a demandé à la FUNU de quitter l'Egypte. On est devenu désillusionné. Une participation peu tentante à deux commissions internationales de surveillance de la trève au Vietnam n'a pas aidé les choses. Cependant, lorsque la FUNU a été reconstituée à la suite d'une nouvelle guerre israélo-arabe en 1973, le Canada était prêt, encore une fois, mais certaines conditions relatives au financement, à la structure hiérarchique et au mandat soient respectées. Le gouvernement réclame toujours des précisions à cet égard. Les conditions énoncées dans le Livre blanc sur la défense de 1987 relativement à la participation du Canada à une mission de maintien de la paix ne diffèrent pas beaucoup de celles de 1973, mais il faut bien reconnaître que les opérations de maintien de la paix n'ont jamais été bien planifiées.